

Informations de base	
<p>2023/0129(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
<p>Octroi de licences obligatoires pour les brevets dans les situations de crise</p> <p>Modification Règlement 2006/816 2004/0258(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.50.16 Propriété industrielle, brevet européen et communautaire, dessin et modèle 4.20.04 Produits et industrie pharmaceutiques</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2023-24</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0129(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2006/816 2004/0258(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission	JURI/9/11926